



- **BREF HISTORIQUE ET CONTEXTE DE NAISSANCE DE LA STRUCTURE - ENJEUX**

La volonté de créer une Maison Des Associations (MDA) fait suite à un forum des associations organisé en 2009 par la Ville de Saint-Benoit. L'idée forte qui a émergé, est la création d'une structure offrant la possibilité d'accueillir, d'orienter et de conseiller les associations, les bénévoles ou les salariés associatifs, mais aussi tous porteurs de projets.

Cette structure devrait également bénéficier de locaux adaptés afin de répondre aux besoins des associations en termes de :

- Salle polyvalente
- Salle de formation
- Bureaux

Toujours en 2009, et dans le cadre de l'ANRU (Agence Nationale de la Rénovation Urbaine) qui travaillait à la réhabilitation du quartier nommé « Bras Fusil », un groupe de travail a été constitué comprenant des représentants d'associations, des représentants de la Ville et du bureau d'étude chargé de l'élaboration des travaux.

Le fruit de cette collaboration a été la création du bâtiment qui accueillerait la future MDA.

Entre temps, les représentants des associations ont travaillé sur le fonctionnement de la future structure et ont collaboré aux travaux d'écritures des statuts. Une attention particulière a été apportée pour trouver le meilleur mode de gouvernance de la structure tout en préservant la représentativité des associations bénédictines au sein du futur Conseil d'Administration.

L'association a été créée le 13 août 2011 et a pris place dans ses locaux en février 2012.

### *Qu'est-ce qu'une MDA ?*

Nous prendrons la définition d'une Maison Des Associations apporté par le Réseau National des Maisons des Associations :

« Les maisons des associations ont en général plusieurs niveaux : Le premier, c'est celui des locaux d'où le terme de "maison". Le second, ce sont les services (paie, comptabilité, reprographie). Le troisième, c'est le conseil et l'accompagnement. Le dernier, c'est l'échange entre les associations »

#### - **PRESENTATION DU OU DES PROJETS QUE VOUS SOUHAITEZ VALORISER**

La raison d'être de la MDA est de faire vivre le bâtiment appelé « Maison » en mettant à la disposition des usagers ses locaux dans des configurations à géométries variables.

Disposant d'une surface de 360 m<sup>2</sup>, le bâtiment est composé :

- D'une grande salle polyvalente de 140 m<sup>2</sup>. Cette salle d'une capacité d'accueil de 100 personnes, est dédiée aux réunions en grand groupe de type Assemblée Générale et peut servir d'espace pour toutes autres activités nécessitant de la place. (Expositions, activités culturelles, etc.). La salle est équipée de tables rectangulaires pliantes (8) et de chaises 80). Les murs sont pré-équipés pour pouvoir y fixer des tableaux tout autour de la salle. Des grilles (8) peuvent servir pour y accrocher des affiches ou bien servir de séparation pour créer plusieurs espaces. Un vidéo projecteur ainsi qu'une petite sono complète l'équipement dédié à cet espace. L'ensemble de ses équipements est mis à la disposition des utilisateurs sur demande.
- D'une salle de formation d'une capacité de 30 personnes. Située à l'étage, cette salle comme l'ensemble du bâtiment, est accessible aux personnes porteuses d'handicap. Largeurs de portes adaptées, ascenseur, toilettes équipées permettent d'accueillir tous types de public. Dotée d'un grand écran, sonorisée et climatisée, un grand tableau blanc, des tables et des chaises complètent l'équipement.
- De bureaux (3) pouvant accueillir 6 personnes sont à disposition. Ils sont tous climatisés.

Le bâtiment dispose d'une connexion WIFI qui couvre tous les espaces, d'un lieu dédié à tous les services de secrétariat tels que la reprographie, la plastification, les reliures, le massicotage.

Les services MDA sont donc étroitement liés au bâtiment dont il dispose. Cependant l'offre de service d'appui à la vie associative ne saurait être complète sans l'apport de ressources humaines. En effet, il ne s'agit pas uniquement d'ouvrir et de fermer des salles, il s'agit également de proposer un service d'accompagnement à la structuration et l'organisation de la vie associative :

- 1 chargé de mission –développement de la vie associative : Son rôle est de recevoir les porteurs de projets ou les acteurs de la vie associative afin d'apporter une première réponse à leurs besoins. Créer son association, problème de gouvernance, problèmes administratifs, sont quelques-unes des thématiques abordés.
- 1 directeur : il intervient auprès des associations dans l'accompagnement aux projets de développement (aides aux montages des dossiers, analyse financière). Il effectue une veille administrative et juridique. Il se charge d'informer et d'animer le réseau

d'acteurs associatifs sur toutes les informations pertinentes favorisant le développement ou à l'épanouissement de la vie associative.

La MDA intervient régulièrement sur des actions telles que :

- la formation des bénévoles et des salariés associatifs ;
- l'organisation et la réflexion dans le domaine de la culture afin de faire des propositions à la Mairie de SAINT-BENOIT ;
- la participation et l'organisation d'activités culturelles ;
- l'animation de la vie associative sur le territoire communal ;
- l'aide aux associations ;
- le soutien aux associations pour le développement d'activités nouvelles par la création de club de sport, de la pratique sportive et culturelle ;
- la promotion, la réalisation, la diffusion de tous documents ou publications concernant ces activités ;

### OBJECTIFS

La Maison Des Associations de Saint-Benoît a pour objectifs :

- De fédérer les associations de la Commune ;
- De promouvoir, développer et soutenir la vie associative dans les domaines de l'éducation populaire, de la culture, du sport, du social,

DATE DE CREATION	STATUT JURIDIQUE	SECTEUR D'ACTIVITE
13/08/2011	ASSOCIATION	Loi 1901

### **PARTENAIRES :**

Réseau National des Maisons des Associations (RNMA)  
Comité Régional des Associations d'Éducation Populaire (CRAJEP)  
Jeunesse au Plein Air (JPA)  
Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (FONJEP)  
Mouvement associatif Réunionnais (MAR)  
Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Social (DJSCS REUNION)  
Ville de Saint Benoit  
Conseil Régional

### **CONTACT :**

Tel : 0262 41 34 04  
Courriel : mda-saintbenoit@orange.fr  
Site internet : en cours  
Page Facebook : maison des associations de  
Saint-Benoit

Adresse Postale :  
6 rue le Corbusier  
Bp 102  
97470 Saint Benoit